

sich verpuppt. Im Jahre 1910 war die Plage wieder da. Nochmals griff man zu dem heroischen Mittel, las die unreifen Trauben in der Zeit vom 6. — 10. September. 13.000 Liter Trauben wurden so gewonnen und zerstört (gekocht und in einen Bach geworfen)¹⁾.

Also zwei Jahre nacheinander war die Ernte total verloren!

Eine Besserung hatte dieses Radikalmittel zur Folge, aber da der Traubenwickler im Nachbargebiet vorhanden ist, wird leider der Erfolg kaum von allzulanger Dauer sein.

Hier heisst es auch: vorbeugen ist besser als heilen.

Im ungestörten Haushalte der Natur bilden u. a. die Vögel die Polizei und sind so ein Vorbeugungsmittel. Es dürfte möglich sein, soweit zu kommen, dass der Traubenwickler in den Rebbergen zwar vorhanden wäre, aber nicht zur Plage werden könnte.

Eine ganze Reihe Schwierigkeiten sind zu überwinden, um dieses Resultat zu erreichen. Das Ziel, den sonst noch geplagten Weinbauern eine Hilfe zuzuführen, ist aber derart, dass es sehr wohl der Mühe wert ist, Anstrengungen zu wagen.

Möge diese Anregung auf fruchtbaren Boden fallen!



A propos du canard sauvage (*Anas boschas*, L. 287).

Dans la «*Diana*» de juin 1907 nous avons trouvé un article intitulé: *Le canard sauvage est un gibier et non un oiseau nuisible à la pêche*. Nous en extrayons ce qui suit, pensant intéresser nos lecteurs.

«Nous pouvons lire dans le rapport du Département fédéral de l'Intérieur (probablement celui de 1906), Section: Chasse, Protection des oiseaux et Pêche, que plusieurs cantons s'appuyant sur l'art. 4 de la Loi fédérale sur la Chasse («... le gibier peut être détruit en temps de chasse défendue,

¹⁾ Dr. H. Fæs: Essais effectués dans le vignoble vaudois en 1910 pour lutter contre le ver de la vigne (*Cochylis*). — Le ver de la vigne (*Cochylis*) en 1911.

s'il occasionne des dommages») ont autorisé des amateurs à tirer durant l'hiver 1906/07 le canard sauvage sur les rivières et les ruisseaux. Des chasseurs du gibier d'eau et de grande expérience ont toujours constaté que le gésier des marèches qu'ils tuaient ne renfermait ni frai, ni alevins, quoique ces palmipèdes aient été tirés sur des cours d'eau riches en truites.

M. le prof. Dr. Rörig a publié un gros volume, résultat de ses recherches sur le contenu du gésier des oiseaux intéressant l'agriculture, la sylviculture et la pisciculture.

Après examen de 45 gésiers de canards sauvages tués, à toutes les époques de l'année, sur des lacs, des rivières ou des ruisseaux, aucun reste de poissons n'a pu être constaté. Le contenu des estomacs consistait presque toujours en petites pierres, sable, lentilles d'eau, débris végétaux, graines de Potamogeton et de Polygonum, valves d'Anodontes et d'Unios, coquilles d'escargots, de limnées, de planorbes, restes de roseaux, très rarement des os de grenouilles.

Dans l'hiver 1893/94, M. Neukomm, sur l'ordre du gouvernement schaffhousois (voir „Diana“ 1894), a fait des recherches sur les différentes espèces de canards hivernant dans les environs de Stein s/Rhin. Il tira un grand nombre de ces palmipèdes, surtout des marèches (*Anas boschas*, L.), dans l'estomac desquels il ne trouva que des traces de fibres végétales et du sable.

Il en fut de même pour les morillons (*Fuligula cristata*, Leach 298), les milouins (*Fuligula ferina*, Leach. 296) et les garrots (*Clangula glaucion*, Leach. 300), les gésiers ne contenaient absolument que des plantes aquatiques, des graines et des limnées. Les estomacs des poules d'eau (*Gallinula*) donnèrent à l'examen un résultat identique.

Les mouettes (*Larus*) et les harles (*Mergus*) avaient dans leur gésier des restes de blanchaille.»

Notre canard sauvage n'est donc pas nuisible au poisson.

(Trad. : *Réd. romande*).

